Envoyé en préfecture le 15/10/2024
Reçu en préfecture le 15/10/2024
Publié le 16/10/2024
ID : 040-244000881-20241010-241010H1598H1-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES COTEAUX ET VALLEES DES LUYS

Délibérations du Conseil Communautaire du 10 octobre 2024

L'an deux mille vingt-quatre le dix octobre à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de communes Coteaux et Vallées des Luys, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à Arsague - Foyer rural, sous la présidence de Christine FOURNADET, Présidente.

Date de la convocation : vendredi 04 octobre 2024

Présents : Dominique HONTANG (BRASSEMPOUY), Christine FOURNADET (CASTELNAU-CHALOSSE), Thierry LABORDE (DONZACQ), Fabienne LASSALLE (ARGELOS), Maurice DULAYET (BASTENNES), Alain GARBAY (POMAREZ), Pascal CASSIAU (POMAREZ), Jean-Pierre CAZENAVE (BASSERCLES), Robert CRABOS (CASTAIGNOS-SOUSLENS), Patrick DESSA (CASTAIGNOS-SOUSLENS), Jérémy DOMARLE (CASTEL-SARRAZIN), Bernard DUGACHARD (MARPAPS), Maryse DUPRAT (POMAREZ), Odile ELOY TRAN VAN CHUOI (AMOU), Sandrine GAILLACQ (GAUJACQ), Roland GODDE (NASSIET), Gérard GRAZIANI (DONZACQ), Hervé GUICHENEUY (ARSAGUE), Jean-Yves HAURAT (ARSAGUE), Martine HILLOTTE (BEYRIES), Patrick HOURTIN (CASTELNAU-CHALOSSE), Joëlle LAGOUARDETTE (POMAREZ), Karine LAPOS (NASSIET), Didier LARROUTURE (BONNEGARDE), Alain LUBET (AMOU), Karen RICARRERE (AMOU), Jean ROHFRITSCH (GAUJACQ)

Procurations : Florence BERGEZ a donné pouvoir à Alain LUBET, Jean-Pierre DUFOURCQ (à Odile ELOY TRAN VAN CHUOI, Ludovic NOUGARO à Pascal CASSIAU, Philippe NOVEMBRE à Jérémy DOMARLE

Représentés : Dominique TOULOUSE représenté par Dominique HONTANG (BRASSEMPOUY)

Nombre de membres afférents	31
Nombre de membres en exercice	31
Présents	27
Pouvoirs	4
Votants	31

N° DEL20241010-005 PREHISTOSITE : Tarifs Championnat de Tir Préhistorique

Le PréhistoSite organise une manche du Championnat européen de tir aux armes de jet préhistoriques. Afin de proposer une expérience originale, le parcours des cibles sera aménagé sur le site archéologique des Grottes du Pape, dans le respect du lieu.

Après échanges de vues et délibérations, le Conseil Communautaire, décide,

Article 1 **D'APPROUVER** le plan de financement ci-dessous relatif à l'organisation de la manche du Championnat de tir aux armes préhistoriques du mois d'octobre 2024, organisé sur le site archéologique des Grottes du Pape :

DEPENSES					RECETTES		
OBJET		détail	montant H.T.	montant T.T.C.	OBJET		montant T.T.C
achat de matériel	pour fabrication de sagaies, de cibles, matérialisation et mise en place des parcours...	fut de bois, plumes, polystyrène, rubalise, piquets...	583,33	700	subventions	fonds Européen LEADER	10525
	achat des blasons pour cibles		109,17	131			
communication	impression flyers / affiche		187,50	225	autofinancement		2875
animation	prestataire (Artemis)		150,00	150			
	frais conférencier		250,00	250			
réception	vin d'honneur remise des prix		250,00	300			
	accueil conférencier et partenaires		83,33	100			
frais de personnel	pour la préparation du championnat : fabrication, installation, conception des parcours...	600 h	11544	11544			
	jour du championnat						
	communication						
		TOTAL	**13157,33**	**13400**		TOTAL	**13400**

Article 2 - D'AUTORISER Madame la Présidente à signer toutes les pièces nécessaires à la présente délibération et à solliciter toutes les subventions.

Vote : Adopté à l'unanimité des suffrages exprimés

« La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Pau dans un délai de deux mois à compter de sa publication, son affichage et de sa réception par le représentant de l'Etat dans le département.

Signé par : Christine FOURNADET
Date : 14/10/2024
Qualité : Présidente